

Saisie sur compte bancaire

Par isabelle Legac, le 24/05/2009 à 23:10

Bonjour,

Pour faire pratiquer une saisie sur compte bancaire faut-il un injonction d'un juge. La chose passe-t-elle devant un tribunal ou un huissier peut-il directement la pratiquer sur ordre d'un créancier ?

Par Solaris, le 24/05/2009 à 23:14

Bonjour,

Ca dépend, pourquoi souhaitez vous ces renseignements? Pouvez-vous me donner plus de renseignements?